



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 16 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi seize janvier, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

| |
|--|
| Date de la convocation : 12/01/2023 |
| Nombre de membres en exercice : 19 |
| Présents : 14 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Yves LESIEUX, Lydie BRUEY |
| Votants : 16 Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES, Caroline GAUTIER donne pouvoir à Lydie BRUEY |
| Absents excusés : 5 Valérie DESQUESNE, Florent PREVOST, Isabelle TALARD, Caroline GAUTIER, Edith ABDESLAM |
| Secrétaire de séance : Françoise HOSTALIER |

Objet : Renouvellement de l'adhésion Clé vacances 2023 – Gîte « La Petite Lorraine »

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'adhésion à CLEVACANCES pour la promotion du gîte « La Petite Lorraine » est arrivée à échéance au 31/12/2022 et propose de renouveler cette adhésion. Le montant pour l'année 2023 s'élève à 180 €. Il propose de renouveler l'abonnement à CLEVACANCES pour 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (16 voix pour) :

- d'accepter le réabonnement auprès de CLEVACANCES pour la location du gîte « La Petite Lorraine » ;
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour effectuer les démarches nécessaires à cet abonnement 2023.

Pour extrait conforme
Le Maire, D. RÉGEARD



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20230116-COM2023-01-6-6-DE
Date de télétransmission : 20/01/2023
Date de réception préfecture : 20/01/2023